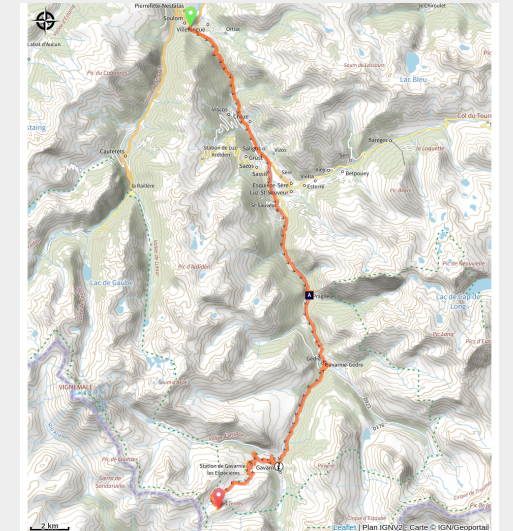




Col des Tentes, Gavarnie

Vallée d'Argelès-Gazost / Hautacam



Une montée sportive qui ravira les plus expérimentés et les amateurs de sensations fortes !

Montée sportive dans la célèbre vallée de Gavarnie, site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Deux montées possible : Col des Tentes et Troumouse.

Infos pratiques

Pratique : Cyclo

Durée : 4 h 30

Longueur : 40.6 km

Dénivelé positif : 1835 m

Difficulté : Très difficile

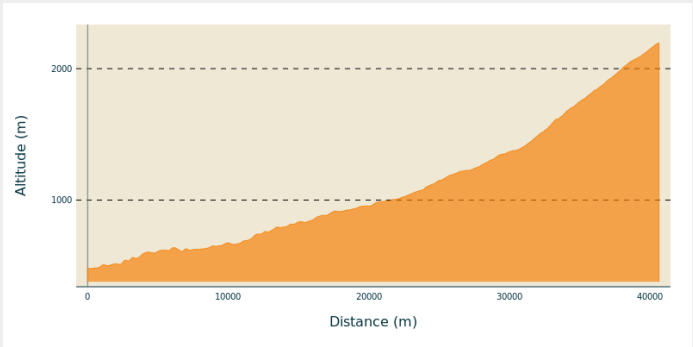
Type : Aller-retour

Thèmes : Cols et Sommets

Itinéraire

- Départ** : Soulom
Arrivée : Col des Tentes -Gavarnie
Communes : 1. Soulom
2. Villelongue
3. Chèze
4. Cauterets
5. Saligos
6. Sassis
7. Luz-Saint-Sauveur
8. Gavarnie-Gèdre

Profil altimétrique



Altitude min 479 m Altitude max 2197 m

Le Cirque de Gavarnie avec ses 17 sommets à plus de 3000 mètres est un amphithéâtre d'où se jette la plus haute cascade d'Europe. Pour les amoureux des grands espaces, cet itinéraire sportif vous conduit face au cirque de Gavarnie à 2208 m d'altitude, aux portes du Parc National des Pyrénées. La haute montagne ici s'offre à vous, Taillon, Vignemale, glaciers pyrénéens...

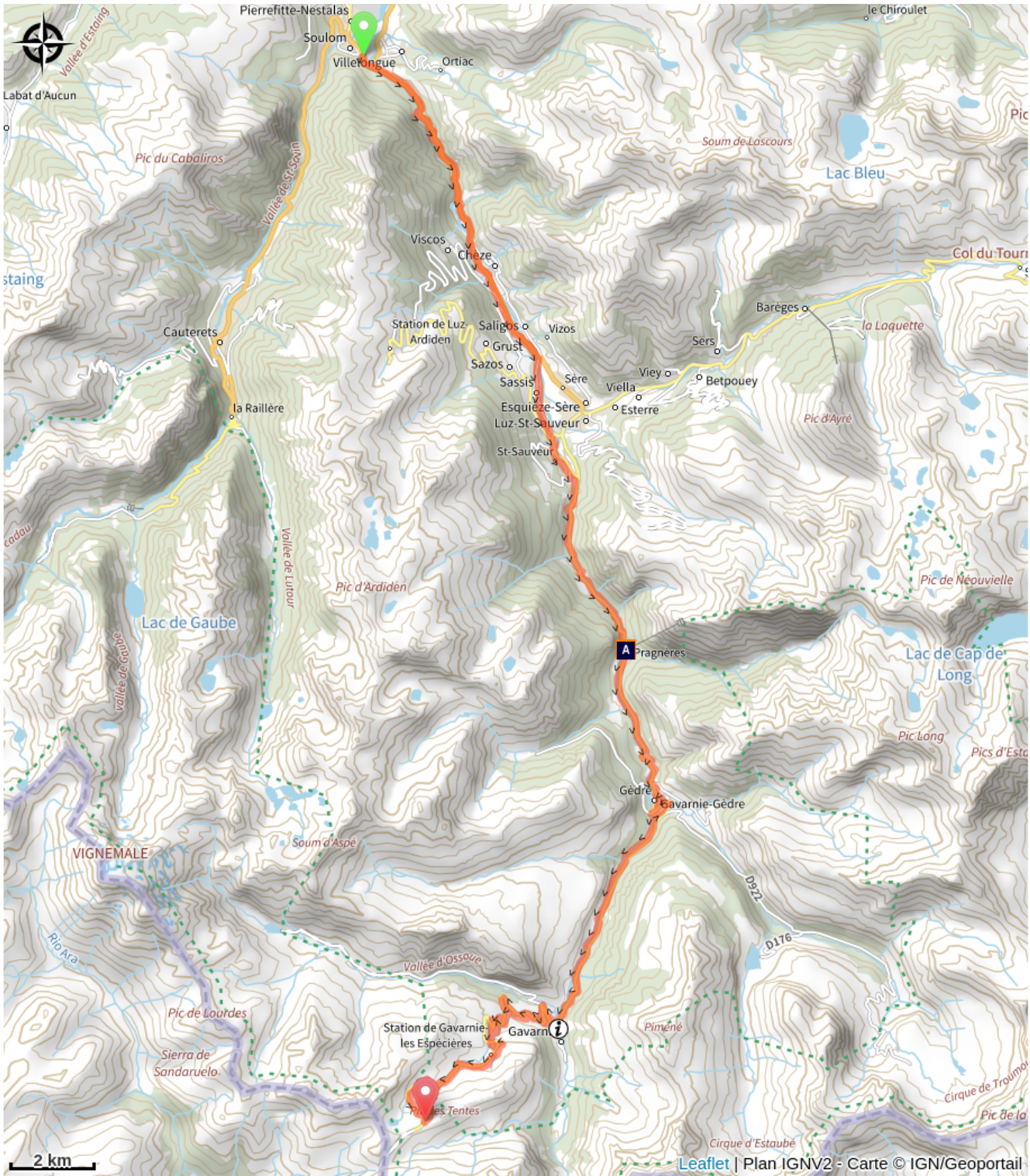
Sur votre route...

Centrale hydroélectrique de Pragnères (A)

Située à proximité du village de Gèdre (en direction de Gavarnie), la centrale EDF de Pragnères est une usine emblématique pour la production hydroélectrique dans le massif pyrénéen. Des visites guidées sont proposées en complément d’une expérience de réalité virtuelle à la découverte des différentes infrastructures construites par cette industrie.

Visites sur réservation (payant) : www.valleesdegavarnie.com

Sur votre route...



Centrale hydroélectrique de Pragnères (A)

Toutes les informations pratiques

**En coeur de parc**

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu’il est utile de connaître pour préparer son séjour.
Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



**Recommandations**

- **Période conseillée** : de début juin à fin octobre (selon les chutes de neige).
Route fermée en hiver et une partie du printemps.
[> Connaître l'état d'ouverture des routes.](#)
- **Braquets** : du 39x23 au 34x23
- **Quelques chiffres** : Col des Tentes (2208 m) - hors catégorie (depuis Gavarnie).
Pente moyenne : 7.5 % - pente max : 9 %.

Comment venir ?

Accès routier

Le village de Soulom se situe à 10 minutes d'Argelès-Gazost et à 20 minutes de Lourdes.
A Lourdes, prendre la voie rapide jusqu'à Argelès-Gazost, puis continuer sur la D921 jusqu'au village de Soulom.

Parking conseillé

Parking de l'entrée des gorges - Soulom

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Coeur du Parc national des Pyrénées

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Parc national des Pyrénées : [Contact](#)

Un Parc national est un territoire reconnu comme exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la qualité de ses paysages et de son patrimoine culturel.

Le **cœur du Parc** est une zone bénéficiant d'un statut de protection réglementaire : [Réglementation du Parc national des Pyrénées](#)

Le [décret](#) instaure une réglementation spécifique de la zone cœur ; **la plupart des activités humaines qui pourraient nuire à la conservation des patrimoines y sont ainsi soumises à autorisation ou interdites.**

- Les activités de nature peuvent être :
- autorisées (si elles ne nécessitent pas des aménagements spécifiques ou ne se pratiquent pas sur des zones sensibles) : randonnée pédestre, randonnée à ski ou en raquette, escalade, spéléologie ...
 - soumises à autorisation afin de limiter les aménagements ou les dérangements : survols à moins de 1000 mètre, équipement de voies d’escalade ...
 - interdites : chasse, feu, chien, vélo ...

Au-delà de la réglementation, le Parc national des Pyrénées souhaite définir en concertation avec les acteurs locaux des règles de bonne pratique pour la conciliation des activités et de la protection des patrimoines.

La zone cœur est délimitée par une signalétique de carrés sur lesquels figure une tête d’Isard rouge sur fond blanc. A noter que la direction des cornes indique la zone cœur.

**Lieux de renseignement**

Bureau d'Information Touristique de Gavarnie

Le village, 65120 GAVARNIE
infotourisme@valleesdegavarnie.com
Tel : +33 (0)5 62 92 49 10
<https://www.valleesdegavarnie.com/ete/ma-destination/gavarnie-gedre>

